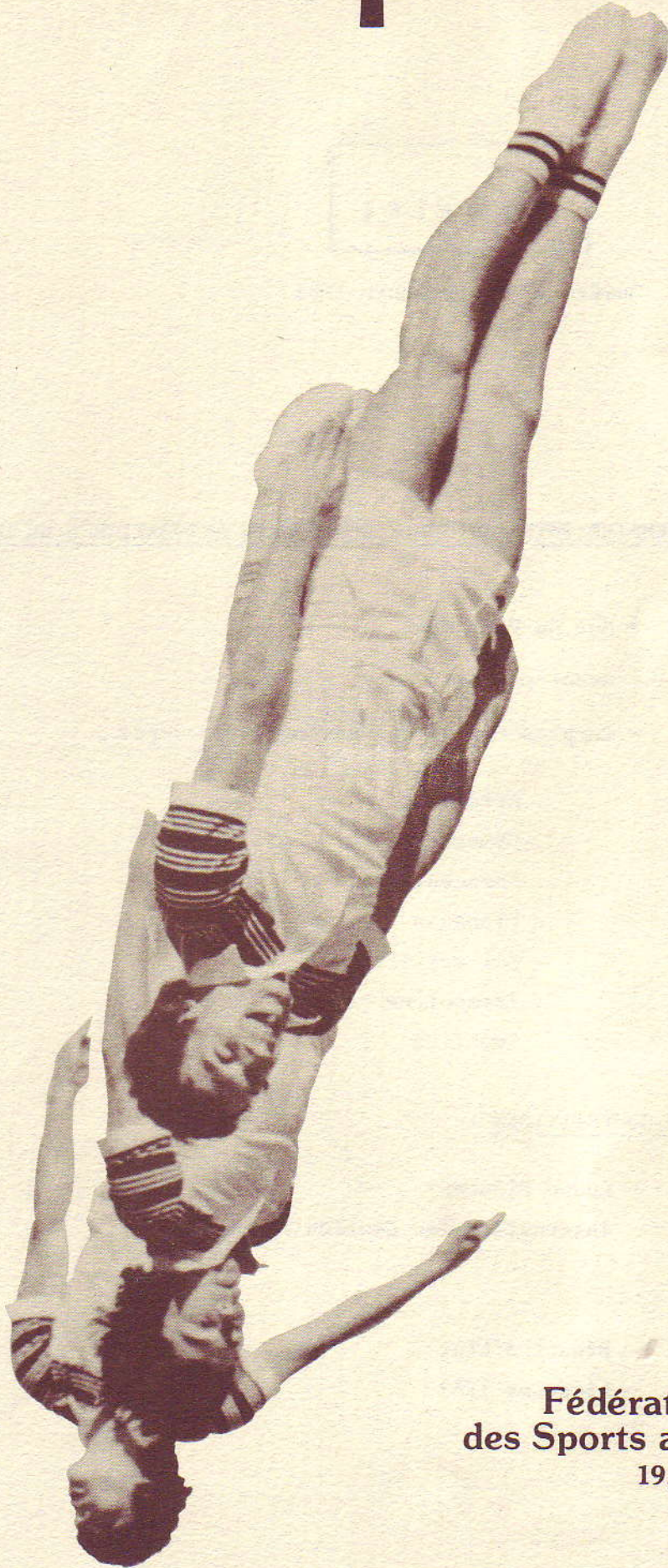


trampoline

N° 27



Fédération Française
des Sports au Trampoline
19, rue de la lancette
75012 PARIS
tél. 343.73.71

S O M M A I R E

Numéro 27 - Septembre 1981

. LA PREMIERE SEMAINE INTERNATIONALE DES SPORTS ACROBATIQUES DE DINARD -

- Mot du Président
- Avant-propos
- Comptes-rendus des colloques de Juges :

- . Acrosport
- . Gymnastique
- . Parachutisme
- . Plongeon
- . Ski artistique
- . Trampoline
- . Tumbling

. RESULTATS DES COMPETITIONS -

- Coupe Nissen
- Internationaler Deutschland Pokal

. INFORMATIONS -

- Brevet d'Etat
- Licences 1982



**GYMNASTIQUE
PARACHUTISME
PLONGEON
SKI ARTISTIQUE
TUMBLING
TRAMPOLINE**

Le mot du Président,

Il y a un an, presque jour pour jour, ACRO-TRAMP naissait d'une discussion entre techniciens de la F F S T, ici même à DI MARD.

- Idée un peu utopique, mais combien séduisante, de réunir au cours d'une même manifestation cinq sports différents, mais de base identique.

- Idée généreuse :

- . de mettre en commun des expériences et des techniques diverses,
- . de faire partager un savoir jusque là réservé aux seuls initiés de ces disciplines sportives,
- . de faire cohabiter, pendant une semaine, sur un même thème : techniciens, sportifs de haut niveau, médecins français et étrangers,
- . d'offrir au public un spectacle de qualité exceptionnelle par les meilleurs mondiaux.

Point de rencontre des Sports Acrobatiques, "ACRO-TRAMP" se veut d'être, sans esprit de concurrence, la création d'une nouvelle forme de travail, la recherche de l'Absolu, l'amélioration de la technique et de la sécurité, le tout au service de nos sports et au travers de cette amitié chère au coeur de nos athlètes.

Puisse cette Semaine des Sports Acrobatiques être la Tête d'une longue série de rencontres annuelles !

Merci à la Municipalité de DI MARD et aux Fédérations représentées pour avoir permis que cette idée devienne réalité pour le plaisir et pour son utilité.

Bernard AMMO M

AVANT - P R O P O S



Les techniques acrobatiques ont pris une part de plus en plus importante dans les sports de haute compétition tels que :

- . la gymnastique sportive,
- . le parachutisme,
- . le plongeon,
- . le ski artistique
- . le tumbling,
- . le trampoline.

La similitude des figures acrobatiques réalisées par les compétiteurs a poussé les techniciens à faire le point des recherches réalisées par chaque Fédération afin d'améliorer :

- . la connaissance de la technique
- . les performances et la créativité,
- . le jugement
- . la sécurité.

C'est à cet effet que la Première Semaine Internationale des Sports Acrobatiques a été organisée à DINARD, du 10 au 16 Août 1981.

Cette rencontre a permis de réunir au plus haut niveau, des compétiteurs, des techniciens, des juges et des médecins de nations différentes sur un programme mis au point par les responsables de l'organisation, et comprenant :

- . des séances d'entraînement suivies de discussions
- . des colloques sur le jugement,
- . des colloques sur les relations inter-disciplinaires à propos de la technique, de l'entraînement et de l'apprentissage.
- . des colloques médicaux,
- . des compétitions "Coupes Internationales de Dinard".
- . la "Fête de l'Acrobatie" sur la plage de l'Ecluse, à laquelle participaient toutes les disciplines sportives.

Ces manifestations se sont déroulées dans un esprit de collaboration amicale qui a permis des échanges fructueux et une meilleure connaissance des différentes activités.

A notre grand regret, la Fédération Française de Ski n'a pu être présente, en raison de difficultés matérielles.

Ce Rapport relate l'essentiel des discussions qui se sont déroulées dans le cadre des différents colloques.

. 2 exercices imposés

, 2 exercices libres.

2.1.2.- Epreuve finale

Les dix meilleurs compétiteurs participant à la finale

La durée de chaque exercice ne peut excéder 3 minutes.

La première série est caractérisée par des exercices

d'équilibre, d'éléments de souplesse synchronisés, d'élé-

ments acrobatiques et chorégraphiques.

La seconde série est plus acrobatique. elle comprend des exercices aériens (rigodons, banquettes...) des éléments acrobatiques et chorégraphiques.

Le classement est établi sur le total obtenu aux épreuves éliminatoires et aux épreuves finales.

2.2.-Série acrobatique

Les sauts sont réalisés à la suite d'une course d'élan en recherchant à maintenir ou à augmenter la vitesse de déplacement.

Toutes les séries doivent se terminer par un salto.

2.2.1.- Première série

Elle doit être composée d'un minimum de 3 saltos différents. Seules les I/2 vrilles dans un salto sont autorisées. C'est la série des saltos.

2.2.2.- Deuxième série

Elle est composée d'éléments à base de vrilles. C'est la série des vrilles.

3. - JURY

3.1.-Juge Arbitre

3.2.-3 ou 6 Juges

3.3 -I ou deux techniciens.

4. - MODALITES DE JUGEMENT

. Critères d'appréciation :

- Difficulté,
- Composition
- Exécution,
- Impression.

4.1.-Main à Main

Il existe une liste d'exercices classés en trois groupes : A, B et C pour chaque série libre et pour chaque type d'épreuve. Certains éléments doivent être réalisés avec partenaire (s), d'autres individuellement.

4.2.-Série acrobatique

Les éléments acrobatiques sont classés, comme en gymnastique en difficultés "A", "B" et "C".

Ex. : I salto arrière tendu = A

I salto avec 2 vrilles= B

I salto avec 3 vrilles= C

Les exigences sont différentes pour les séries éliminatoires et les finales. La même difficulté donnant 9 pts/10 au éliminatoires ne vaut plus que 8,80 pts en finale.

4.3.-Jugement

Le Juge Arbitre donne la note de référence, en fonction de la difficulté réalisée, et les Juges déduisent les fautes.

La difficulté est limitée à 10 points.

En fonction du nombre de Juges, le processus de détermination de la note est différent :

- 4 Juges : moyenne des 2 notes intermédiaires
- 5 Juges : " 3 " "
- 6 Juges : " 2 " "

Tolérances :

- 0.3 pt. pour une moyenne entre 9 50 et 10
- 0,5 " " 9 9,45
- 1 " inf. à 9 pts.

Dans le cas d'écart supérieur aux tolérances, le Juge Arbitre convoque les Juges pour trouver un compromis.

NOTA : En féminines, une collaboration scientifique compléte toutes les difficultés contenues dans les exercices.

2 - MODALITES DE JUGEMENT

- On reconnaît 3 types de concours :
- Concours 1 : titres par équipe
- Concours 2 : titres individuels
- Concours 3 : titres par âge.

Tous les exercices sont taxés de 0 à 10 points par point, 1/2 point et 1/10 points. La note obtenue par le ou la gymnaste est calculée en éliminant la note la plus basse et la note la plus haute, puis on fait la moyenne des deux notes intermédiaires.

ex : J1	J2	J3	J4	Note définitive
	9	9.20		9.10

La note du Juge Arbitre est prise en compte si l'écart entre les notes intermédiaires est en dehors des limites fixées par le Code pointage. On établit alors "la note de base" de la manière suivante :

COLLOQUES JUGES

GYMNASTIQUE SPORTIVE

4.3 - Jugement

- I - Différents types de compétitions internationales)
- 2 - Quelles sont les épreuves donnant lieu à l'attribution d'un titre ?) voir annexe
- 3 - Programme des épreuves.)

4 - COMPOSITION DES JURY

4.1 - Compétitions par équipes et individuelles : Tolérance :

- . 1 Juge Arbitre
- . 4 Juges
- . Des juges assistants (chronométrage, dépassement ...)

4.2 - Finales : Dans le cas d'écart supérieur aux tolérances, le Juge Arbitre conçoit les juges pour trouver un compromis.

- . 2 Juges Arbitres
- . 4 Juges
- . Des Juges assistants (chronométrage ...)

NOTA : En féminines, une collaboratrice scientifique comptabilise toutes les difficultés contenues dans les exercices.

5 - MODALITES DE JUGEMENT

On reconnaît 3 types de concours :

- . Concours 1 : titres par équipe
- . Concours 2 : titres individuels
- . Concours 3 : titres par agrès.

Tous les exercices sont taxés de 0 à 10 points par point, 1/2 point et 1/10 points. La note obtenue par le ou la gymnaste est calculée en éliminant la note la plus basse et la note la plus haute, puis en faisant la moyenne des deux notes intermédiaires.

ex :	J1	J2	J3	J4	Note définitive
		9	9.20		9.10

La note du Juge Arbitre est prise en compte si l'écart entre les notes intermédiaires est en dehors des limites fixées par le Code pointage. On établit alors "la note de base" de la manière suivante :

Note du Juge Arbitre + moyenne des notes intermédiaires

ex. :	J.A.	J1	J2	J3	J4	9.20 + 9.10	=	<u>9.15</u>
	9.10	-8-8-	9	9.4	-9-4-	2		
			9.20					

Importance de l'Article 28 du Code International de pointage :

"L'exécution technique et la bonne tenue ne doivent pas être sacrifiées à la difficulté de l'exercice. Celui-ci doit correspondre aux capacités du gymnaste. La pleine maîtrise du corps, la sûreté et l'élégance sont les traits primordiaux de la gymnastique artistique".

5.1. La Taxation des exercices imposés

Chaque exercice imposé est assorti d'un ensemble de pénalisations spécifiques.

5.2. La Taxation des exercices libres

On distingue 4 rubriques de taxation :

	<u>Masculin</u>	<u>Féminin</u>
5.2.1. Difficultés	3.40 pts	3.00 pts
5.2.2. Combinaison	1.60	2.50
5.2.3. Exécution	4.40	4.00
5.2.4. Bonifications	0.60	0.50
TOTAL :	10.00 pts	10.00 pts

5.2.1. Difficultés : 3 catégories

	<u>Masculin</u>	<u>Féminin</u>
A	4 à 0.20 pts	6 à 0.20 pts
B	5 à 0.40	3 à 0.40
C	1 à 0.60	1 à 0.60
	10 pour 3.40 pts	10 pour 3.00 pts

NOTA : Ces exigences représentent ce que le gymnaste doit réaliser pour obtenir le maximum de points "difficultés". Une difficulté manquante entraîne une déduction de points correspondant à sa valeur.

ex. :	programme du gymnaste	valeur de l'exercice
	1 C 3 B 4 A	(il manque 2 B)
	0.60 1.20 0.80	<u>2.60 pts</u>

- Une difficulté C réalisée en plus des exigences réglementaires entraîne une bonification.

- En gymnastique féminine, lorsque 2 difficultés de même valeur sont enchainées sans élément intermédiaire, la valeur de la seconde peut être élevée d'un degré selon l'agrès.

ex. :	au sol : B + B = B + C	risque.
	C + C = C + C	

5.2.2. Combinaison

. Pour chaque agrès, le Code de pointage fixe des règles de composition des exercices ainsi que des exigences particulières : changements de face, en avant et en arrière, force, souplesse, etc...

. Cette rubrique comporte également la part d'impression générale ainsi que l'appréciation de l'amplitude.

5.2.3. Exécution

On tient compte, ici, de la manière de réaliser le programme : technique, tenue du corps, fautes de jambes, etc...

On distingue :

- . les petites fautes 0.1 à 0.20
- . les fautes moyennes 0.3 à 0.40
- . les fautes graves jusqu'à 0.50

5.2.4. Bonifications

Un exercice réalisé parfaitement en respectant scrupuleusement toutes les exigences du Code de pointage (c'est-à-dire sans aucune pénalisation), doit permettre d'obtenir la note de départ de 9.40 pour les Masculins et 9.50 pour les Féminines.

Le juge dispose de 0.6 pt en masculin et 0.5 en féminin pour valoriser un exercice en fonction de son contenu et (ou) de la manière de le réaliser, répartis en :

<u>Masculin</u>		<u>Féminin</u>	
Risque	jusqu'à 0.2	Risque	jusqu'à 0.2
Originalité	jusqu'à 0.2	Originalité	jusqu'à 0.2
Virtuosité	jusqu'à 0.2	Complémentaires	0.1

NOTA : Voir à ce sujet l'exposé de M. WIRHED.

5.3. Valeur relative de ces critères

La valeur point attribuée à chacune des rubriques de taxation détermine pour une large part les exercices présentés par les gymnastes. On notera que c'est la rubrique EXECUTION qui prédomine, confirmant ainsi les indications de l'Article 28. Toute modification de la valeur point attribuée à chaque rubrique entraînerait une évolution des exercices.

Au niveau mondial, l'utilisation de la rubrique BONIFICATIONS a des conséquences déterminantes ainsi d'ailleurs que la rubrique COMBINAIS. Ces deux rubriques comportent une large part de subjectivité.

A l'occasion des J.O. de MONTREAL, l'attribution de la note maximum de 10 points a entraîné d'importantes modifications du Code de pointage. Depuis 1976, de nombreux gymnastes ont obtenu les 10 points et il devient très difficile de départager les meilleurs gymnastes mondiaux. La réglementation doit donc nécessairement évoluer.

5.4. Moyens matériels utilisés pour juger

. Une expérience a été menée en U.R.S.S. pour rationaliser la détermination des notes. Aucune suite n'a été donnée par la F.I.G.

. Pour la première fois, le magnéscope a été utilisé comme moyen de contrôle officiel aux Championnats du Monde de Strasbourg (en cas de litige).

. Pour la première fois, le jugement "ouvert" est intervenu en 1981, lors des Championnats d'Europe. C'est-à-dire, que contrairement à l'habitude, ce n'est plus la note définitive qui est communiquée au public, mais la note attribuée par chacun des 4 juges.

6. MOYENS MIS EN OEUVRE POUR AMELIORER LE JUGEMENT

. La qualification de juge n'est obtenue que pour 4 ans.

. Avant chaque compétition mondiale, la F.I.G. procède à un recyclage et vérifie la qualification des juges du concours.

. La répartition des juges à chaque agrès n'est réalisée qu'1/2 heure avant le concours.

. Lors du concours 3 (finale par engin), il y a 2 Juges arbitres et il ne peut y avoir aucun juge de la nation des concurrents.

ETUDE STATISTIQUE

La F.I.G. établit une statistique à l'issue de chaque compétition.

Elle compare les notes attribuées par chaque juge à chaque note de base. Il est aisé ainsi de vérifier à la fois la compétence et l'impartialité de chaque juge.

Claude HEMAFF

ATCHES BI-ATERAUX ENTRE NATIONS	TOURNOIS INDIVIDUELS DE VILLES	CHAMPION. D'EUROPE TOUTES CATEGORIES	CHAMPION. D'EUROPE JUNIORS	CHAMPION. DU MONDE	COUPE DU MONDE	JEUx MEDITER.	JEUx OLYMPIQUES	GYMNASIAD.	UNIVERSIAD.	GYMNAESTRADA
Début du 20è siècle	à partir de 1960	M: 1955 F: 1957	1978	M: 1903 F: 1934	1975	1951	M: 1896 F: 1928	1922	1953	
Variable	Annuel ou tous les 2 ans	Tous les deux ans, années impaires	Tous les deux ans, années paires	Tous les deux ans, années impaires	Annuelle	Tous les quatre ans années impaires	Tous les quatre ans années paires	Tous les deux ans années paires	Tous les deux ans années impaires	Tous les 4 ans, années impaires
Mixtes ou non	Mixtes ou non	Non mixtes	Mixtes	Mixtes	Mixte	Mixtes	Mixtes	Mixtes	Mixtes	Mixte
		M: + de 18 ans M. ans 18 F: + de 15 ans	M: de 14 à 18 ans. F: de 12 à 15 ans	M: + de 18 ans. F: + de 15 ans.	Idem Chpts du Monde	Idem Chpts du Monde	Idem Chpts du Monde			
Equipes 6/5	Individ. en équipes	Individ.	Individ.	Equipes 6/5 Individ.	Individ.	Equipes 6/5 Individ.	Equipes 6/5 Individ.	Equipes 4/3 Individ.	Equipes 4/3 Individ.	
C1 a et C1 b ou C1 b	C1 a et C1 b et C3	C1 b et C3 (8 gymnastes)	Idem Chpts d'Europe	C1 a + C1 b (titre par équipes) C2: (titre individuel général) C3: (titres individuels par engin)	C1 b et C3	C1 b et C3	Idem Chpts du Monde	C1 b et C3	C1 b et C3	Démonstrations sans délivrance de titres. Récompenses symboliques.
nations, parfois 3 match (triangul.)	Sur invitation	3 gymnast. maximum par nation	3 gymnast. maximum par nation	Ouverte à toutes les nations affiliées à la F.I.G. (mais minimum de pts à réaliser)	Les 3 gyms des 6 prem. équipes des derniers Chpts du Monde ou I.O.. Soit M + 10 F.	Pays jouant tant la Méditerran.	12 équipes masculines 12 équipes féminines 24 indiv. masculins 24 indiv. féminins			Ouverte à toutes les nations affiliées à la F.I.G.

I. COMPETITIONS

I.I. Niveaux de compétitions

I.I.I. - Championnat du Monde tous les deux ans.

En alternance se déroulent

les années impaires les compétitions de "vol relatif"

les années paires les compétitions de "voltige".

2 PROGRAMME DES EPREUVES

2 I. Vol relatif

Epreuve de groupe effectuée à 4 ou 8, à partir d'une altitude de 2.750 à 3.500 mètres. Il s'agit, pendant une chute libre de :

35 secondes à 4

50 secondes à 8

de construire le maximum de figures géométriques.

2.2. - La précision d'atterrissage

Partant d'une altitude de 1.000 mètres il s'agit d'atterrir le plus près possible d'un point idéal, matérialisé par un disque de 5 cm. de diamètre.

2.3. - La voltige

La seule discipline acrobatique au sens où elle a été définie dans le cadre d'ACROTRAMP.

Epreuve individuelle effectuée à partir d'une altitude de 2.000 m.

Le compétiteur doit exécuter quatre séries imposées composées chacune de six figures dans le minimum de temps

2.3 I. Composition des séries

Chaque série comprend

. 4 tours (360°) autour de l'axe sagittal,

. 2 loopings ou saltos rotations de 360° autour de l'axe transversal.

Il n'ya a jamais de mouvements de tonneaux (vrilles)

Le déroulement des séries est défini d'une manière réglementaire :

1ère série :

Tg - Td - Loop - Tg - Td - Loop

2ème série :

Td - Tg - Loop - Td - Tg - Loop

3ème série :

Tg - Td - Loop - Td - Tg - Loop

4ème série :

Td - Tg - Loop - Tg - Td - Loop

T = Tour
 d = droite
 g = gauche
 loop = looping.

3. - COMPOSITION DU JURY

3.1. - Vol relatif

Chaque figure correctement réalisée compte 1 point.
 A titre d'exemple l'équipe de France fait une moyenne de 8 à 10 points par saut.

3.2. - La précision d'atterrissage

L'adjudant GRANGEON réalise 15 sauts consécutifs à zéro.

3.3. - La voltige

Le jugement se fait directement, à l'aide de lunettes binoculaires (type D.C.A.) ou, à posteriori, sur enregistrement au magnétoscope.
 Les Juges sont au nombre de cinq ou de sept.
 Les notes extrêmes sont éliminées, la moyenne des notes intermédiaires (3 ou 5) est prise en considération.

Chaque Juge reçoit une fiche sur laquelle il doit porter les déviations négatives ou positives constatées par rapport aux axes de références. Ces déviations sont évaluées en degrés.

Chaque figure doit comporter 360° de rotation et être effectuée dans un plan précis, p horizontal pour les tours, vertical pour les loopings.

Exemple de fiche de juge

Tour	Tour	Looping	Tour	Tour	Looping
-			-		
			d		d
					↔

d = déviation

1ère série :
 Tg - Td - Loop - Tg - Td - Loop
 2ème série :
 Td - Tg - Loop - Td - Tg - Loop
 3ème série :
 Tg - Td - Loop - Td - Tg - Loop
 4ème série :
 Td - Tg - Loop - Td - Tg - Loop

COLLOQUE JUGES

PLONGEON

Conférencier : M. L. FROUMENTY

Membre de la C.F. Plongeon

I. - Différents types de Compétitions internationales

- Les rencontres inter-nations 2, 3 ou 4 pays.
- Les Jeux Méditerranéens
- La Coupe Latine
- La Coupe d'Europe
- (x) - Les Championnats d'Europe
- (x) - Les Championnats du Monde
- (x) - Les Jeux Olympiques.

(x) : Epreuves donnant lieu à l'attribution d'un titre.

2. - Programme des Epreuves

Toutes ces épreuves, y compris les Championnats nationaux, ont pour programme :

a) Tremplin Dames 3 m (et 1 m en Coupe d'Europe)

- 5 plongeurs à coefficients limités 9.5
- 5 " libres sans limite de coefficient

b) Haut-vol Dames (plateforme 5 m, 7,5 m, 10 m)

- 4 plongeurs à coefficients limités à 7.6
- 4 " libres.

c) Tremplin Messieurs

- 5 plongeurs limités 9.5
- 6 plongeurs libres.

d) Haut-vol Messieurs

- 4 plongeurs limités 7.6
- 6 plongeurs libres.

Il existe 5 groupes de plongeurs au tremplin :

- en avant
- en arrière
- renversé (départ face à l'eau, rotation en arrière)
- retourné (départ dos à l'eau, rotation en avant)
- les tire-bouchon.

En haut-vol, il y a un groupe supplémentaire avec le départ à l'équilibre.

Dans chaque série, le plongeur doit effectuer des plongeurs de groupes différents. Il doit remettre au Jury la liste de ses plongeurs 24 heures avant la compétition et ne peut plus la modifier. Chaque plongeur est affecté d'un coefficient de difficulté. La Fédération Internationale de Natation établit la table. Douze concurrents seulement sont retenus pour la finale. Il n'est plus tenu compte pour le classement des notes obtenues au concours éliminatoire

3 . - Composition des Jury

Pour les épreuves normales qui ne donnent pas de titre, le Jury se compose de :

- 1 Juge Arbitre
- 5 Juges.

Pour les Championnats du Monde et J.O. : 7 Juges.

4 . - Modalités de Jugement

Les plongeurs sont notés de 0 à 10, de 0.5 en 0.5.

Les notes sont données spontanément (1 à 3 secondes de réflexion) et simultanément par tous les juges sur ordre du Juge Arbitre.

Pour 5 Juges, les secrétaires enlèvent la plus basse et plus haute, ajoutent les 3 autres et multiplient par le coefficient de difficulté (table établie par la F.I.N.A.), ce qui donne un résultat en point par plongeur qui sont ajoutés au fur et à mesure du déroulement du concours.

Pour 7 Juges, c'est la règle de trois : 5 x 3 sur le total des 5 notes moyennes.

Critère d'appréciation pour décerner une note :

Le Juge ne doit pas tenir compte de la position de départ ni de la difficulté (puisque c'est le coefficient qui donnera un résultat plus important). Par contre, il appréciera :

- le départ suffisamment haut et équilibré
- la technique et l'exécution dans l'air
- l'entrée dans l'eau (important).

Un plongeur pourra obtenir une note basse si l'entrée à l'eau est complètement ratée même si le plongeur a été très bien exécuté en l'air. Par contre, un mauvais départ avec une entrée réussie obtiendra une note moyenne.

Il n'y a pas de moyens matériels autorisés (vidéo) pour le Jugement des plongeurs.

En ce qui concerne les moyens mis en oeuvre pour éviter le favoritisme nous avons mis en place en France une statistique des notes avec classement des Juges nationaux. Si certains juges ont volontairement et à plusieurs reprises avantagé tels plongeurs, ils sont pénalisés et peuvent être suspendus.

Nous pensons que l'avenir sera le magnétoscope autorisé dans les cas où il y a des problèmes, écart de notes important.

COLLOQUE JUGESTRAMPOLINEI. - COMPETITIONSI.1 - Niveaux de compétitions

I.1.1 - Championnat d'Europe Juniors (-18 ans)
chaque année impaire.

I.1.2 - Championnat d'Europe (adultes)
chaque année impaire.

I.1.3 - Championnat du Monde
chaque année paire.

I.2 - Différents types de compétitions

I.2.1 - Compétitions individuelles

I.2.2 - Compétitions synchronisées

I.2.3 - Compétitions par équipes.

I.3 - Epreuves donnant lieu à l'attribution d'un titre (Médaille d'Or)

I.3.1 - Un Titre individuel masculin et féminin

I.3.2 - Un Titre synchronisé " " "

I.3.3 - Un Titre par équipe " " "

2. - PROGRAMME DES EPREUVES2.1 - Epreuves qualificatives

2.1.1 - Un exercice imposé (10 sauts différents)

2.1.2 - " " libre (" " ")

2.2 - Epreuves finales

Dix meilleurs compétiteurs aux épreuves qualificatives.

2.2.1 - Un exercice libre (10 sauts différents)

Le classement est effectué sur le total de points acquis au cours des différents passages.

Rotation en sauto : $90^\circ = 1/10$

$360^\circ = 4/10$

Rotation en viltie : $180^\circ = 1/10$

Dans les rotations combinées, les valeurs des sauto et des vilties sont additionnées. Ex : Saute avec 1 viltie = $8/10$

Appréciation du décalage à l'impact sur la toile.

3. - COMPOSITION DES JURY

Jury très important : 13 personnes.

3.1. Epreuves individuelles et par équipes

Huit juges.

- . 1 Juge Arbitre
- . 1 Juge arbitre adjoint)
- . 4 Juges) exécution
- . 2 Juges à la Difficulté)

3.2. Epreuves synchronisées

Treize juges.

- . 1 Juge Arbitre
- . 1 Juge assistant le Juge Arbitre
- . 6 Juges à l'exécution
- . 2 Juges)
- . 1 Juge Arbitre adjoint) synchronisation
- . 2 Juges à la Difficulté)

4. - MODALITES DE JUGEMENT

4.1. Critères d'appréciation

- 4.1.1. Qualité de l'exécution
- 4.1.2. Degré de difficulté
- 4.1.3. Simultanéité dans les épreuves synchronisées.

4.1.1. Qualité de l'exécution 0 à 10 pts

4.1.1.1. Tenue de corps

- . position des segments corporels
- . justesse technique
- . valeur esthétique

4.1.1.2. Stabilité

- . Le compétiteur doit sauter dans la zone centrale de la toile.

4.1.1.3. Amplitude

- . La constance de l'amplitude doit être respectée pendant tout l'exercice.

4.1.2. Degré de difficulté

A l'origine, le système était identique à celui de la gymnastique : difficultés A. B. C.

Maintenant, système mathématique basé sur le secteur parcouru en salto ou en vrille.

Rotation en salto : $90^\circ = 1/10$
 $360^\circ = 4/10$

Rotation en vrille : $180^\circ = 1/10$

Dans les rotations combinées, les valeurs des saltos et des vrilles sont additionnées. Ex. : Salto avec 1 vrille = 6/10e

4.1.3. Synchronisation

Appréciation du décalage à l'impact sur la toile.

4.2. Combinaisons

Il n'est pas tenu compte de ce critère. Seules les exigences techniques interviennent dans la composition des exercices.

4.3. Valeur relative de ces critères

4.3.1. La note d'exécution est donnée sur 10 points, les pénalisations ne pouvant excéder 5/10 par saut.

4.3.2. La note de difficulté n'est pas limitée à 10 pts. Actuellement, 12.80 pts ont déjà été réalisés.

4.3.3. Le coefficient relatif entre l'exécution et la difficulté est variable.

$$\text{Jusqu'à 1973} \quad \frac{E}{D} = 1$$

$$1973-1980 \quad \frac{E}{D} = 2$$

$$1981 \quad \frac{E}{D} = 3$$

Ceci permet de limiter la prise de risques et d'améliorer la qualité d'exécution.

4.3.4. Le compétiteur doit rester immobile sur la toile à la fin de son exercice, sinon pénalisation de 0.1 à 1 point.

4.4. Etablissement de la note d'exécution

Cinq notes sont données par les juges.

La note la plus haute et la note la plus basse sont éliminées.

Les trois notes intermédiaires sont additionnées pour obtenir la note finale.

En cas d'écart trop importants par rapport à la note médiane, celle-ci est multipliée par trois.

. médiane 9 à 10	écart toléré	1/10
. médiane 8.50 à 9	" "	2/10
. médiane inférieure à 8.5	" "	3/10

4.5. Jugement

4.5.1. Le jugement est ouvert, chaque juge affiche sa note.

4.5.2. Moyens électroniques

4.5.2.1. Les notes sont affichées sur des tableaux sans qu'il soit possible de connaître les autres notes.

4.5.2.2. Le traitement des notes par ordinateur :

- . détermination de la note finale
- . intervention de la note médiane
- . établissement des résultats et des classements.

4.5.2.3. Détermination des finalistes.

.....

4.2. Combinaisons

Il n'est pas tenu compte de ce critère. Seules les exigences techniques intervenant dans la composition des exercices.

4.5.2.4. Appareil électronique permettant de calculer les écarts à l'arrivée sur la toile, intégrant le calcul des vitesses instantanées.

4.5.2.5. Essais de statistiques pour évaluer la partialité des juges.

Processus : pour chaque juge et par nations

- total des écarts +
- total des écarts -
- établissement d'un graphique, puis d'une aire de partialité.

4.5.2.6. Utilisation du magnétoscope pour le contrôle du degré de difficulté.

Pierre BLOIS

4.4. Etablissement de la note d'exécution

Cinq notes sont données par les juges.

La note la plus haute et la note la plus basse sont éliminées. Les trois notes intermédiaires sont additionnées pour obtenir la note finale.

En cas d'écarts trop importants par rapport à la note médiane, celle-ci est multipliée par trois.

1/10	écart inférieur à 10	médiane à 10
2/10	" "	médiane à 20
3/10	" "	médiane inférieure à 8.5

4.5. Jugement

4.5.1. Le jugement est ouvert, chaque juge affiche sa note.

4.5.2. Moyens électroniques

4.5.2.1. Les notes sont affichées sur des tableaux sans qu'il soit possible de connaître les autres notes.

4.5.2.2. Le traitement des notes par ordinateur :

- . détermination de la note finale
- . intervention de la note médiane
- . établissement des résultats et des classements.

4.5.2.3. Détermination des finalistes.

- salto multiples avec vrilles :

la valeur des salto est doublée
la valeur des vrilles est doublée.

ex. : 1/2 in 1/2 out (16 pour salto + 8 pour vrille = 2.4).

Il y a des bonifications pour position carpée ou tendue et pour combinaison d'éléments.

5°/ NOTATION

L'exécution de chaque série est notée sur 10 points. Le degré de difficulté de la série est ajouté à la note obtenue.

Pierre BLOIS

3°/ JURY

- 2 Juges Difficulté
 - 2 Juges Exécution
 - 1 Juge Arbitre
- Total : 5

4°/ MOBILITES DE JUGEMENT

Enchaînement à rythme rapide d'éléments acrobatiques en rotation réalisés sans pas intermédiaire ni rupture dans l'enchaînement.

Uniquement des éléments de rotation avant, arrière, latérale, à l'exclusion des rondes, souplesses, équilibres. Aucun élément ne peut être répété seul s'il est enchaîné de manière différente.

Exécution :

- axe de déplacement.
- vitesse de déplacement
- amplitude
- justesse technique
- esthétique
- position des segments corporels

Difficulté : système identique au Trampoline.

- salto d'un pied	0.2
- salto simple avant	0.2
- " " arrière	0.4
- salto double : la valeur des 2 saltes est doublée	2 s. = 1.60
- salto triple : la valeur des 3 premiers saltes est doublée	3 s. = 2.80
- vrille	1/10
1/4 jump' à 2	1/10
1/4 au delà de 2	2/10
ex. : 1 vrille =	0.8
2 vrilles =	1.2
3 vrilles =	1.6

TALIAI - 2.2

I. - COMPETITIONSI.1. - Niveaux de compétitions

- I.1.1. - Coupe du Monde : permet de décerner le titre de Champion du Monde.
- I.1.2. Coupe d'Europe : sert de qualification à la Coupe du Monde.
- I.1.3. - Championnats Internationaux Juniors.

I.2. - Différents types de compétitions :

Trois disciplines :

- . Ballet)
- . Bosses)
- . Saut)

Combiné

I.3. - Epreuves donnant lieu à l'attribution d'un titre

I.3.1. - Le titre de Champion du Monde est attribué au vainqueur de la Coupe du Monde. Un titre par spécialité plus un titre pour le "Combiné".

I.3.2. - Le titre de Champion du Monde est décerné selon le système suivant : somme des points acquis en Europe dans la Coupe du Monde.

I.3.3. - Calcul des points : en fonction de la place obtenue par le compétiteur, il lui est attribué un certain nombre de points.

Ex. : En Coupe d'Europe pour les hommes :

- | | |
|---------------|---------------|
| 1er : 30 pts. | 7ème : 19 pts |
| 2ème : 28 " | |
| 3ème : 26 " | |
| 4ème : 24 " | |
| 5ème : 22 " | |
| 6ème : 20 " | 25ème : |

2. - PROGRAMME DES EPREUVES2.1. Bosses "FREE STYLE"

C'est une descente rapide et technique sur une piste bosselée de très forte déclivité. La descente doit se faire dans la ligne de pente, en utilisant les bosses.

La pente doit être de 28 à 35° et avoir une longueur de 150 à 250 mètres, et une largeur de 20 à 30 mètres.

Avant le début de la compétition, les trois coureurs les plus rapides permettent de déterminer le temps de base pour le calcul des notes.

Les saltos et les roulades sont interdits.

La compétition peut se dérouler en parallèle.

2.2. - BALLET

C'est un enchaînement de figures gymniques acrobatiques et chorégraphiques réalisées avec harmonie et rythme sur une musique choisie par le compétiteur.

La pente de la piste doit être douce et sans obstacle. Elle mesure 150 à 200 mètres de longueur sur une largeur de 30 à 40 mètres.

L'enchaînement doit comprendre au moins douze parties différentes.

2.3. - SAUT

C'est la réalisation d'une figure acrobatique dans l'espace à la suite d'un appel sur un tremplin.

Chaque compétiteur doit effectuer deux sauts appartenant chacun à un groupe différent selon le tableau des sauts.

Il existe deux types de tremplins :
l'un pour les figures simples et doubles,
l'autre pour les figures multiples.

La pente :
la piste doit être un stade de 12 à 20° de pente, 250m. de longueur et 40 mètres de largeur maximale.

La piste de réception a une pente de 35° à 39°, et une longueur minimale de 25 mètres.

3. - MODALITES DE JUGEMENT

3.1. - Bosses

Avant la compétition, les trois coureurs les plus rapides de la compétition précédente doivent ouvrir pour fixer le temps ; la moyenne de ces trois temps a valeur de temps de base.

Ce temps de base correspond.

Le nombre de points se calcule de la manière suivante :
2% du temps de base = 0,3 pt en + ou -

Ces points s'ajoutent à la note technique.

Critères de jugement : note sur 10 pts.
technique 0.1 à 5 pt.
les deux meilleurs sauts 0.1 à 2.5 "
vitesse 0.1 à 2.5 "

3.2. - Ballet

Critères de jugement : note sur 10 pts.
virtuosité - chorégraphie 0.1 à 2.5 "
degré de difficulté 0.1 à 2.5 "
réalisation technique et
impression d'ensemble 0.1 à 5 "

RESULTATS DES COMPETITIONS INTERNATIONALES

3.3. - Saut

Tous les sauts sont affectés d'un coefficient de difficulté. La note d'exécution est multipliée par ce coefficient. La note d'exécution est la somme des trois notes intermédiaires des cinq Juges.

Note sur 10 pts

- impulsion - hauteur longueur 0.1 à 3 pts
- exécution technique 0.1 à 4 "
- réception 0.1 à 3 "

RESULTATS :

I.1. - Catégorie "A" Jeunes Filles (29 compétitrices)

1° ROEWE Hilda	31.30 (2) 31.40	87.60
2° LEROY Nathalie	31.00 (2) 30.60	87.50

Marcel ROSSI

I.2. - Catégorie "B" Jeunes Filles (22 compétitrices)

1° NITVYI Tatja	31.30 (2) 31.40	88.80
2° TREI Nathalie	31.40 (2) 31.10	87.30

I.3. - Catégorie "A" Jeunes Filles (14 compétitrices)

1° SHOTTON Susan	36.30 (2.50) 32.10	98.60
2° KELLER Ruth	35.30 (2.0) 31.20	96.10
3° COMTE Nadine	37.30 (2.4) 33.60	92.40
4° BOUJTEL Corine	30.20 (2.2) 32.40	88.70
5° LEBRUN Catherine	30.30 (2) 29.90	84.90

I.4. - Catégorie "A" Hommes (24 compétiteurs)

1° MATTHEWS Stewart	39.40 (12.40) 39.20	107.40
2° BURGER Carl	37.90 (11.20) 38.30	97.70
3° GOLA Daniel	32.10 (10.20) 30.40	81.70
4° MAINFRAY Laurent	32.60 (10.80) 28.20	84.70
5° PIGLINE Lionel	38.30 (11.80) 31.90	73.60
6° SOGNY Gilles	4.80 (2.20) -	32.50

I.5. - Résultats par équipes

1 GRANDE BRETAGNE	191.00
2 FRANCE	190.00
3 SUISSE	179.30

Après les épreuves qualificatives, Lionel PIGLINE était second derrière Stewart MATTHEWS.

RESULTATS DES COMPETITIONS INTERNATIONALES

I. - COUPE NISSEN

Elle s'est déroulée le 29 Août 1981 à GÜMLIGEN.

Dix compétiteurs français participaient à cette compétition traditionnelle (5 filles, 5 garçons).

RESULTATS :

I.1. - Catégorie "4" Jeunes filles (29 compétitrices)

1° ROEWE Hilmud	D 25.90	31.30 (5)	31.40	88.60
2° LEROY Nathalie	F 26.10	31.00 (5)	30.60	87.50

I.2. - Catégorie "B" Jeunes filles (25 compétitrices)

1° NIETZKE Feike		31.30 (5)	32.00	88.80
3° TREI Nathalie	F 25.00	31.40 (5)	31.10	87.50

C'était pour Nathalie la première compétition internationale.

I.3. - Catégorie "A" Jeunes filles (14 compétitrices)

1° SHOTTON Susan	6.B 27.30	36.20 (9.20)	35.10	98.60
2° KELLER Ruth	CH 27.10	35.50 (8.0)	33.50	96.10
3° CONTE Nadine	F 26.60	35.20 (8.4)	33.60	95.40
.....				
6° BOUETEL Cécile	F 25.80	30.50 (6.2)	32.40	88.70
.....				
9° LEBRUN Christine	F 24.70	30.30 (7)	29.90	84.90

I.4 - Catégorie "A" Hommes (24 compétiteurs)

1° MATTHEWS Stewart	6.B 28.50	39.40 (12.40)	39.50	107.40
2° FURRER Carl	6.B.28.50	37.90 (11.50)	38.30	101.70
3° COLA Daniel	F 26.70	35.10 (10.40)	34.80	96.60
.....				
6° MAINFRAY Laurent	F 26.20	35.10 (10.50)	30.40	91.70
7° PEAN Daniel	F 26.00	35.60 (10.90)	26.50	88.50
9° PIOLINE Lionel	F 28.50	38.20 (11.80)	6.90	73.60
10° SOGNY Gilles	F 25.80	4.80 (2.20)	-	32.80

I.5. - Résultats par équipes

1 GRANDE BRETAGNE	193.00
2 FRANCE	190.30
3 SUISSE	179.30

Après les épreuves qualificatives, Lionel PIOLINE était second, derrière Stewart MATTHEWS.

2. - INTERNATIONALER DEUTSCHLAND POKAL

Compétition traditionnelle, réservée aux équipes synchronisées.
Dix Nations étaient présentes à BERGISCH GLADBACH, le 3 Octobre 1981.

2.1. - Résultats féminins :

1° de RUITER Jacqueline/VAN KOERTEN Marjo (NL)	16.20	23.8	23.5 (7.90)	63.5
2° ODER Ure / LINDENLAUB Esther (D)	15.20	23.8	22.6 (8.0)	61.6
.....				
8° GAY Sandrine/LEBRUN Christine (F)	13.80	12.70	20.80 (6.40)	45.40
9° CONTE Nadine/TREIL Nathalie (F)	8.50	21.90	4.50 (6.40)	34.90

2.2. - Résultats masculins :

1° MATTHEWS Stewart /FURRER Carl (GB)	17.70	28.60	28.30 (10.60)	74.60
2° WOELKE Bernd/PELLE Ralf (D)	17.30	25.80	27.10 (10.40)	70.20
.....				
4° COLA Daniel/MAINFRAY Laurent (F)	15.00	18.80	22.90 (8.20)	56.70
7° PIOLINE Lionel/SOGNY Gilles (F)	16.80	14.30	10.70 (6.60)	41.80

I N F O R M A T I O N -

BREVET D'ETAT IER DEGRE (SPECIFIQUE)

La prochaine session se déroulera du 19 au 21 Janvier 1982 au
C R E P S de DIJON.

Attention la date limite de dépôt des dossiers à la Direction
Départementale de la Jeunesse et des Sports de votre domicile
est fixée au 19 Novembre 1981.

Nous vous rappelons que le Brevet de Secourisme est obligatoire
pour se présenter à l'examen

Examens de formation commune

1er degré · 29 Mai 1982
2ème degré · 2-3 4 Juin 1982

LICENCES 1982

1. - LES NOUVEAUX TARIFS

Décision de l'Assemblée Générale F.F.S.T. du 25 Janvier 1981 :

- Affiliation ou cotisation-Club (avec abonnement à la Revue) 250.-- F.
- Licences compétition 45.-- F.
- Licences pratiquant 20.-- F.

(N.B. : prix fixés pour les années 1982/1983)

- Licence-Test 5.-- F.

2. - MODALITES D'ETABLISSEMENT DES LICENCES ET DES BORDEREAUX PAR LES CLUBS :

Le processus reste le même qu'en 1981 pour les nouvelles licences. Pour les renouvellements, la commande de timbres 1982 (LP ou LC) doit être faite au Trésorier du Comité Régional, accompagnée du chèque correspondant, libellé à l'ordre du Comité Régional ou à la F.F.S.T. en l'absence d'un Comité Régional.

3. - I M P O R T A N T

Ne pas oublier de renvoyer la fiche de "renseignements-Club" afin d'assurer la continuité d'une bonne liaison entre les secrétariats (régional, ou fédéral) et les Clubs.

I N F O R M A T I O N

BREVET D'ETAT 1ER DEGRE (SPRINT)

La prochaine session se déroulera du 19 au 21 Janvier 1982 au C R F S de DION.

Attention la date limite de dépôt des dossiers à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de votre domicile est fixée au 19 Novembre 1981.

Nous vous rappelons que le Brevet de Secourisme est obligatoire pour se présenter à l'examen.

Examens de formation commune

1er degré : 29 Mai 1982

2ème degré : 2-3 à Juin 1982